

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 9 avril 2012, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions ITISSALAT AL MAGHRIB.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 1 500 000 actions (soit 0,17% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 188 DH ou sa contrevaletur en euro ;
- Prix minimum de vente : 106 DH ou sa contrevaletur en euro ;
- Durée du programme : 18 mois à compter du 07 mai 2012.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 24 avril 2012.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège de ITISSALAT AL MAGHRIB, Avenue Annakhil, Hay Ryad - Rabat ; Tél : 05 37 71 26 26
 - au siège de la Bourse de Casablanca.
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :
Tél. : 05 37 68 89 22
E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/010/2012

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières